



Abbott

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SoToxa™ and DDS Buffer

### Section 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / du projet

#### 1.1 Identifiant de produit

**Nom commercial** Tampon DDS® et tampon SoToxa™.  
**Produit utilisé dans les kits de test suivants** DDSV702, DDSV703, DDSV703-01, TOX403, TOX403FUO, TOX403FWO, TOX404, TOX404FWO, TOX408, TOX417.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/préparation** Tampon d'extraction, de stabilisation, de conservation et de dilution pour les cartouches de prélèvement de salive.  
**Utilisations déconseillées** Aucune autre utilisation recommandée.

#### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Identification de la société** Alere Toxicology Plc,  
21 Blacklands Way,  
Abingdon Business Park,  
Abingdon,  
Oxfordshire  
OX14 1DY, UK  
**Téléphone** +44 (0)1235 861 483  
**Fax** +44 (0)1235 835 607  
**E-mail (personne qualifiée)** toxeu.productsupport@abbott.com

**1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence** +44 (0)1235 861 483 (8 h - 17 h)  
États-Unis uniquement : +(888) 407-DDS2 (poste 3372)

### Section 2 : Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**2.1.1 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)** STOT SE 2.  
**Mention(s) de danger** H371 : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

**Norme de l'OSHA relative à la communication sur les dangers**  
**29 CFR 1910.1200 (HazCom 2012) / SGH** STOT SE 2.  
**Mention(s) de danger** Risque présumé d'effets graves pour les organes.

**2.2 Éléments d'étiquetage** Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

**Identifiant de produit** Méthanol.

**Pictogramme(s) de danger**



## Section 2 : Identification des dangers (suite)

<b>Mention(s) d'avertissement</b>	AVERTISSEMENT.
<b>Mention(s) de danger</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
<b>Conseil(s) de prudence</b>	En cas d'exposition ou de malaise : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Renseignements supplémentaires</b>	AVERTISSEMENT : Ce produit contient un agent chimique connu dans l'État de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.
<b>2.3 Autres dangers</b>	Aucun.

## Section 3 : Composition / renseignements sur les composants

### 3.2 Mélanges

**Description** Préparation aqueuse contenant les composants dangereux répertoriés ci-dessous.

#### Composants dangereux

Classification selon le règlement CE n° 1272/2008 et le SGH

INGRÉDIENT(S) DANGEREUX	N° CAS	N° CE	N° D'ENREGISTREMENT REACH	CLASSIFICATION ET MENTION(S) DE DANGER	% MASSIQUE
Méthanol	67-56-1	200-659-6	Non disponible	Flam. Liq. 2 ; H225 Acute Tox. 3 ; H301, H311, H331 STOT SE 1 ; H370	5
Triton X405*	9002-93-1	-	Non disponible	Acute Tox. 4 ; H302 Eye Dam. 1 ; H318 Aquatic Chronic 2 ; H411	0.1 – 0.5
Azoture de sodium**	26628-22-8	247-852-1	Non disponible	Acute Tox. 2 ; H300 Acute Tox. 1 ; H310 STOT RE 2 ; H373 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 EUH032	0.1

**3.3 Renseignements supplémentaires** \* Substance extrêmement préoccupante (SVHC) \*\* Substance ayant une limite d'exposition en vertu de dispositions communautaires. Pour une version complète des phrases H, consulter la section 16.

## Section 4 : Soins de première urgence

### 4.1 Description des soins de première urgence

<b>Inhalation</b>	Transporter immédiatement la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de troubles.
<b>Contact avec les yeux</b>	Si la substance entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, pendant plusieurs minutes.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Solliciter un traitement médical.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Méthanol : troubles de la vision. Cécité.

### 4.3 Indication de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Aucun.

## Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou CO<sub>2</sub>.

### 5.2 Risques spécifiques posés par la substance ou le mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement : d'oxydes de carbone (CO<sub>x</sub>), d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

### 5.3 Conseils destinés aux pompiers

Utiliser des méthodes d'extinction appropriées à l'environnement. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil respiratoire autonome (ARA) lors de la lutte contre un incendie.

## Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

<b>6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence</b>	Se référer à la section 8 pour connaître les mesures de protection à prendre lors de la manipulation de produits déversés.
<b>6.2 Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage</b>	Absorber avec un matériau liant pour liquides (serviette en papier, sable, diatomite, liants acides, Éliminer le matériau contaminé comme un déchet, conformément à la section 13. Rincer la zone à l'eau.
<b>6.4 Référence à d'autres sections</b>	8.13

## Section 7 : Manutention et stockage

<b>7.1 Précautions relatives à la sécurité de la manutention</b>	Garder hors de portée des enfants.
<b>7.2 Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités</b> <b>Température de stockage</b>	Garder hors de portée des enfants. de 15 °C à 25 °C.
<b>7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)</b>	Utiliser conformément aux instructions d'utilisation.

## Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle

SUBSTANCE	N° CAS	LTEL (8 H TWA PPM)	LTEL (8 H TWA MG/M <sup>3</sup> )	STEL (PPM)	STEL (MG/M <sup>3</sup> )	REMARQUE
Méthanol	67-56-1	200	266	250	333	Sk, UK EH40, ACGIH, OSHA, NIOSH
Azoture de sodium	26628-22-8	-	0.1	-	0.3	Sk, UK EH40

**Sk – Peut être absorbé par la peau.**

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Non pertinent pour ce matériau.

#### 8.2.2 Équipement de protection individuelle

Protection des yeux / du visage : normalement non requise.

Protection de la peau (protection des mains / autre) :  
gants jetables (pour la manipulation des échantillons). (EN374)



Matériau des gants : latex / caoutchouc naturel.

Protection respiratoire : normalement non requise.

#### 8.2.3 Contrôles de l'exposition de l'environnement

Aucune mesure particulière requise.

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<b>Apparence</b>	Liquide clair.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Inodore.
<b>Seuil olfactif (ppm)</b>	Non applicable.
<b>pH (valeur)</b>	8,2.
<b>Point de fusion (°C) / point de congélation (°C)</b>	Similaire à l'eau, approximativement 0 °C.
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition (°C)</b>	Similaire à l'eau, approximativement 100 °C.

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques (suite)

<b>Point éclair (°C)</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation (BA = 1)</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosibilité</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur (mm Hg)</b>	Similaire à l'eau, approximativement 23 hPa.
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Non déterminé.
<b>Densité (g/ml)</b>	~ 1,0.
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Soluble.
<b>Solubilité (autre)</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition (°C)</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité (mPa·s)</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non oxydant.
<b>9.2 Autres renseignements</b>	Non disponibles.

## Section 10 : Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité</b>	Aucune connue.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Le produit est stable, conformément aux conditions de stockage recommandées.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	La préparation contient de l'azoture de sodium, lequel peut réagir avec le plomb pour former des composés explosifs. Le contact avec des acides peut dégager d'infimes quantités de gaz toxique (acide hydrazoïque). Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Aucune.
<b>10.5 Substances incompatibles</b>	Acides.
<b>10.6 Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Aucun connu.

## Section 11 : Données toxicologiques

<b>11.1 Renseignements sur les effets toxiques</b>	
<b>11.1.1 Substances</b>	Toxicité aiguë.
<b>Azoture de sodium</b>	LD <sub>50</sub> (orale, rat) = 27 mg/kg.
<b>Méthanol</b>	(orale, rat) = 5 628 mg/kg. LDL <sub>0</sub> pour l'homme = 147 mg/kg.
<b>11.1.2 Mélanges</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ETA (orale) = 2 651 mg/kg.
<b>Corrosion / irritation cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésions oculaires graves / irritation oculaire</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire / cutanée</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT – exposition unique</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes : nerf optique.
<b>STOT – exposition répétée</b>	Aucune donnée.
<b>Danger en cas d'aspiration</b>	Aucune donnée.
<b>11.2 Autres renseignements</b>	
<b>Effets systémiques (méthanol)</b>	Somnolence, vertiges, troubles de la vision. Cécité.
<b>Contact avec la peau</b>	Sk – Peut être absorbé par la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun effet irritant prévu.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

## Section 12 : Données écologiques

12.1 Toxicité	Non classifiée.
12.2 Persistance et dégradabilité	Il est peu probable que le produit persiste dans l'environnement.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol	Il est prévu que le produit ait une mobilité élevée dans le sol.
12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Non applicable.
12.6 Autres effets défavorables	Non applicable.

## Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Les traces et résidus chimiques doivent être systématiquement traités comme des déchets spéciaux. Les matériaux utilisés doivent être éliminés comme des matériaux présentant un risque biologique potentiel, conformément aux lois de lutte contre la pollution et aux autres lois du pays concerné. Afin de garantir la conformité, nous vous recommandons de contacter les autorités (locales) compétentes et/ou une société agréée pour l'élimination des déchets en vue d'obtenir des renseignements.

#### Catalogue européen des déchets

18 01 03.

#### Emballage

L'élimination doit respecter la législation locale, de l'État ou nationale. Tout emballage contaminé doit être éliminé de la même manière que le produit. Les matériaux d'emballage non contaminés peuvent être recyclés. Contactez vos fournisseurs de services locaux pour obtenir de plus amples renseignements.

## Section 14 : Renseignements sur le transport

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Non applicable.
14.3 Classe(s) de risques pour le transport	Non classifié comme dangereux pour le transport.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

## Section 15 : Renseignements relatifs à la réglementation

### 15.1 Règles / législations de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement particulières pour la substance ou le mélange

Aucune.

#### Inscriptions en tant que cancérigène

##### CIRC

Aucun des composants n'est listé.

##### NTP

Aucun des composants n'est listé.

##### ACGIH

Aucun des composants n'est listé.

##### OSHA

Aucun des composants n'est listé.

##### EPA

Aucun des composants n'est listé.

#### Proposition 65 de la Californie

##### Agents chimiques connus pour être cancérigènes

Aucun des composants n'est listé.

##### Agents chimiques connus pour être toxiques pour la reproduction

Méthanol.

#### SARA

**Section 355 (substances extrêmement dangereuses)** Azoture de sodium (0,1 %).

**Section 355 (substances extrêmement dangereuses)** Azoture de sodium (0,1 %).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

## Section 16 : Autres renseignements

### Légende

<b>LTEL</b>	Long Term Exposure Limit (Limite d'exposition à long terme).
<b>STEL</b>	Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme).
<b>ETA</b>	Acute Toxicity Estimate (Estimation de la toxicité aiguë).
<b>TWA</b>	Time Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps).
<b>STOT</b>	Specific Target Organ Toxicity (Toxicité spécifique pour certains organes cibles).

### Code de classification

<b>Flam. Liq. 2;</b>	Flammable Liquid, Category 2 (Liquide inflammable, catégorie 2).
<b>Acute Tox. 1</b>	Acute Toxicity, Category 1 (Toxicité aiguë, catégorie 1).
<b>Acute Tox. 2</b>	Acute Toxicity, Category 2 (Toxicité aiguë, catégorie 2).
<b>Acute Tox. 3</b>	Acute Toxicity, Category 3 (Toxicité aiguë, catégorie 3).
<b>Acute Tox. 4</b>	Acute Toxicity, Category 4 (Toxicité aiguë, catégorie 4).
<b>Eye Dam. 1</b>	Eye Damage, Category 1 (Lésions oculaires, catégorie 1).
<b>STOT SE 1</b>	Specific Target Organ Toxicity, Single Exposure, Category 1 (Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 1).
<b>STOT SE 2</b>	Specific Target Organ Toxicity, Single Exposure, Category 2 (Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 2).
<b>STOT RE 2</b>	Specific Target Organ Toxicity, Repeated Exposure, Category 2 (Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée, catégorie 2).
<b>Aquatic Acute 1</b>	Aquatic Acute, Category 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité aiguë, catégorie 1).
<b>Aquatic Chronic 1</b>	Aquatic Chronic, Category 1 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 1).
<b>Aquatic Chronic 2</b>	Hazardous to the aquatic environment Chronic, Category 2 Danger pour le milieu aquatique, toxicité chronique, catégorie 2).

### Mention(s) de danger

<b>H225 :</b>	Highly flammable liquid and vapour (Liquide et vapeurs très inflammables).
<b>H300 :</b>	Fatal if swallowed (Mortel en cas d'ingestion).
<b>H301 :</b>	Toxic if swallowed (Toxique en cas d'ingestion).
<b>H310 :</b>	Fatal in contact with skin (Mortel par contact cutané).
<b>H311 :</b>	Toxic in contact with skin (Toxique par contact cutané).
<b>H318 :</b>	Causes serious eye damage (Provoque des lésions oculaires graves).
<b>H331 :</b>	Toxic if inhaled (Toxique par inhalation).
<b>H370 :</b>	Causes damage to organs (Risque avéré d'effets graves pour les organes).
<b>H373 :</b>	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure (Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée).
<b>H400 :</b>	Very toxic to aquatic life (Très toxique pour les organismes aquatiques).
<b>H410 :</b>	Very toxic to aquatic life with long lasting effects (Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme).
<b>EUH 032 :</b>	Contact with acids liberates very toxic gas (Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique).

### Renseignements supplémentaires

Préparé par : **Dr. J. J. Tobin, ChemHaz Solutions, e-mail : info@chemhazsolutions.com.**

**À notre connaissance, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument de responsabilité quelconque quant à l'exactitude ou au caractère complet des renseignements contenus dans ce document. Il appartient exclusivement à l'utilisateur de prendre la décision finale quant au caractère approprié de tout matériau. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.**